

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ



DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ



Le présent document relatif aux autres informations de la société Natixis a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 2 juin 2021, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général (le « **RGAMF** ») et à l'instruction de l'AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques. Ce document a été établi sous la responsabilité de Natixis.

Le présent document :

- (i) incorpore par référence le document d'enregistrement universel 2020 de Natixis relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2020 déposé auprès de l'AMF le 9 mars 2021 sous le numéro D. 21-0105 et accessible sur le site internet de Natixis ;
- (ii) incorpore par référence l'amendement au document d'enregistrement universel 2020 de Natixis relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2020 déposé auprès de l'AMF le 12 mai 2021 sous le numéro D.21-0105-A01 et accessible sur le site internet de Natixis ; et
- (iii) complète la note en réponse établie par Natixis relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de Natixis initiée par la société BPCE, visée par l'AMF le 15 avril 2021, sous le numéro 21-108, en application de la décision de conformité datée du même jour (la « **Note en Réponse** »).

Le présent document et la Note en Réponse sont disponibles sur le site internet de Natixis (www.natixis.com) et sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et mis à la disposition du public sans frais au siège social de Natixis, 30, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du RGAMF, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

I.	Rappel des principaux termes de l'Offre	3
II.	Informations requises au titre de l'article 231-28 du RGAMF	4
III.	Événements récents intervenus depuis la publication du Document d'Enregistrement Universel et de l'Amendement	4
3.1	Informations financières.....	4
3.2	Modification de la structure du capital de la Société	4
3.3	Assemblée générale de la Société du 28 mai 2021.....	5
3.4	Intentions des membres du conseil d'administration de la Société	7
3.5	Cooptation d'un administrateur	8
IV.	Communiqués de presse et données financières diffusés depuis la publication du Document d'Enregistrement Universel	9
V.	Attestation de la personne responsable de l'information relative à Natixis	10

I. RAPPEL DES PRINCIPAUX TERMES DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 233-1, 1^o et suivants du RGAMF, BPCE, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 173.613.700 euros, dont le siège social est situé 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris, et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 493 455 042 (ci-après, « **BPCE** » ou l'« **Initiateur** »), s'est engagée de manière irrévocable à offrir aux actionnaires de la société Natixis, société anonyme à conseil d'administration au capital de 5.052.733.329,60 euros, dont le siège social est situé 30 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542 044 524 (la « **Société** » ou « **Natixis** ») et dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000120685, mnémonique « **KN** » (les « **Actions** »), d'acquérir la totalité des Actions que BPCE ne détient pas directement ou indirectement à la date de la note d'information préparée par BPCE et déposée auprès de l'AMF (la « **Note d'Information** ») au prix unitaire de 4,00 euros (dividende détaché) (le « **Prix de l'Offre** »), dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée dont les conditions sont décrites de manière plus détaillée dans la Note d'Information (l'« **Offre** »).

BPCE est un établissement de crédit, organe central du groupe bancaire coopératif composé des réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne, ainsi que des autres établissements de crédit affiliés, dont Natixis. Son statut est soumis au code monétaire et financier.

BPCE détient à la date du présent document, 2.227.221.174 Actions et autant de droits de vote théoriques représentant 70,53 % du capital et des droits de vote théoriques de la Société¹.

L'Offre porte sur la totalité des Actions non détenues par l'Initiateur ou assimilées à celles-ci, soit à la date du présent document, un nombre maximum d'Actions visées par l'Offre égal à 928.275.576 Actions, étant précisé que les Actions auto-détenues par la Société ne sont pas visées par l'Offre².

À la date de la Note en Réponse, il n'existe aucun autre titre de capital, ni aucun autre instrument financier émis par la Société ou droit conféré par la Société pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la Société autres que les actions attribuées gratuitement par la Société à certains dirigeants et salariés décrites à la section 1.3.4 de la Note en Réponse.

L'Offre sera réalisée conformément à la procédure simplifiée prévue par les dispositions des articles 233-1 et suivants du RGAMF. L'Offre sera ouverte pendant une période de vingt (20) jours de négociation correspondant à vingt (20) jours ouvrés aux États-Unis.

L'Initiateur a l'intention de mettre en œuvre la procédure de retrait obligatoire visant les actions de la Société non apportées à l'Offre, à l'issue de l'Offre, en application des dispositions de l'article L. 433-4 II du code monétaire et financier et des articles 237-1 et suivants du RGAMF.

¹ Sur la base d'un nombre total de 3.157.958.331 actions et de 3.157.958.331 droits de vote théoriques de la Société (informations au 31 mai 2021). Conformément à l'article 223-11 du RGAMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les actions auxquelles sont rattachés des droits de vote, en ce compris les actions dépourvues de droit de vote telles que les Actions auto-détenues.

² Les 2.461.581 actions auto-détenues par la Société, représentant 0,08 % du capital de la Société (informations au 31 mai 2021), assimilées à celles détenues par l'Initiateur en application de l'article L. 233-9, I, 2^o du code de commerce, ne sont pas visées par l'Offre.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du RGAMF, le 10 février 2021, JPMorgan Chase Bank, N.A., succursale de Paris (l'« **Établissement Présentateur** »), a déposé, en qualité d'établissement présentateur de l'Offre, l'Offre auprès de l'AMF pour le compte de l'Initiateur. L'Établissement Présentateur garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Initiateur a indiqué dans la Note d'Information qu'il n'agissait pas de concert avec un tiers ou un actionnaire de la Société.

II. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RGAMF

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du RGAMF et de l'article 6 de l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 dans sa dernière version en date du 29 avril 2021, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la Société figurent dans le document d'enregistrement universel 2020 de la Société mis à la disposition du public le 9 mars 2021 (le « **Document d'Enregistrement Universel** ») et l'amendement au document d'enregistrement universel 2020 de la Société mis à la disposition du public le 12 mai 2021 (l'« **Amendement** ») et sont complétées et mises à jour par les informations additionnelles contenues dans le présent document.

Le présent document incorpore le Document d'Enregistrement Universel et l'Amendement.

Ces documents sont disponibles sur le site internet de Natixis (www.natixis.com) et sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et mis à la disposition du public sans frais au siège social de Natixis, 30, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Ces documents sont complétés par les informations suivantes relatives aux événements significatifs intervenus postérieurement au dépôt du Document d'Enregistrement Universel et de l'Amendement référencés ci-après et dans les communiqués de presse publiés et mis en ligne par Natixis, reproduits ci-après.

III. ÉVÉNEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL ET DE L'AMENDEMENT

3.1 INFORMATIONS FINANCIERES

Les comptes annuels de la Société et les comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 et les rapports des commissaires aux comptes y afférents figurent à la section 5 du Document d'Enregistrement Universel.

Le 6 mai 2021, la Société a publié ses résultats pour le premier trimestre 2021. Ce communiqué de presse est reproduit à l'**Annexe 1** du présent document.

3.2 MODIFICATION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL DE LA SOCIETE

À la date du présent document, le capital social de la Société s'élève à 5.052.733.329,60 euros, divisé en 3.157.958.331 actions ordinaires de 1,60 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Le capital et les droits de votes de la Société au 31 mai 2021 sont répartis comme suit³:

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage d'actions	Nombre de droits de vote théoriques	Pourcentage de droits de vote théoriques
BPCE	2.227.221.174	70,53 %	2.227.221.174	70,53 %
Actionnariat salarié	89.826.224*	2,84 %	89.826.224*	2,84 %
Titres auto détenus	2.461.581	0,08 %	2.461.581	0,08 %
Public	838.449.352	26,55 %	838.449.352	26,55 %
Total	3.157.958.331	100%	3.157.958.331	100%

** Dans le cadre de sa stratégie de couverture, le FCPE Mauve Garanti avait procédé, début février 2021, à un prêt de titres portant sur 5.017.214 Actions qui étaient détenues par ce fonds. Ces 5.017.214 Actions étaient comptabilisées pendant la durée du prêt dans la section « Public » et non dans la section « Actionnariat salarié ». Suite à la restitution de ce prêt (le 7 mai 2021), ces actions sont comptabilisées dans le tableau ci-dessus dans la section « Actionnariat salarié ».*

3.3 ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE DU 28 MAI 2021

L'assemblée générale des actionnaires de la Société s'est tenue le 28 mai 2021 et toutes les résolutions à l'ordre du jour ont été adoptées.

Dans le cadre de cette assemblée générale, les actionnaires de la Société ont approuvé les délégations et autorisations suivantes qui se substituent aux délégations et autorisations précédemment consenties :

Date de l'assemblée ayant octroyé ou modifié l'autorisation ou la délégation	Objet de l'autorisation ou la délégation	Montant autorisé	Durée	Utilisation
28 mai 2021 (19^{ème} résolution)	Autorisation à donner au conseil d'administration pour le rachat par la Société de ses propres actions (prix maximum d'achat : 10 euros par action)	10% des actions composant le capital social	18 mois	N/A

³ Sur la base d'un nombre total de 3.157.958.331 actions et de 3.157.958.331 droits de vote théoriques de la Société (informations au 31 mai 2021). Conformément à l'article 223-11 du RGAMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les actions auxquelles sont rattachés des droits de vote, en ce compris les actions dépourvues de droit de vote.

Date de l'assemblée ayant octroyé ou modifié l'autorisation ou la délégation	Objet de l'autorisation ou la délégation	Montant autorisé	Durée	Utilisation
28 mai 2021 (20^{ème} résolution)	Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	10% des actions composant le capital social par période de 24 mois	26 mois	Néant
28 mai 2021 (21^{ème} résolution)	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription	1,5 milliard d'euros ^{(b)(c)}	26 mois	Néant
28 mai 2021 (22^{ème} résolution)	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission, par voie d'offres au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription	500 millions d'euros ^{(b)(c)(d)}	26 mois	Néant
28 mai 2021 (23^{ème} résolution)	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission, par voie d'offres au public visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription	500 millions d'euros ^{(b)(c)(d)}	26 mois	Néant
28 mai 2021 (24^{ème} résolution)	Délégation de pouvoir à donner au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en rémunération d'apports en	10% du capital social ^{(b)(c)(d)}	26 mois	Néant

Date de l'assemblée ayant octroyé ou modifié l'autorisation ou la délégation	Objet de l'autorisation ou la délégation	Montant autorisé	Durée	Utilisation
	nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription			
28 mai 2021 <i>(25^{ème} résolution)</i>	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, ou autres	1,5 milliard d'euros ^{(b)(c)}	26 mois	Néant
28 mai 2021 <i>(26^{ème} résolution)</i>	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	Plafond égal à la limite légale (15% de l'émission initiale) ^(e)	26 mois	Néant
28 mai 2021 <i>(27^{ème} résolution)</i>	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservée aux adhérents de plans d'épargne, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers	50 millions d'euros ^{(b)(c)}	26 mois	Néant
^(a) Pour les dirigeants mandataires sociaux. ^(b) Montant nominal maximum. ^(c) Montant s'imputant sur le plafond global de 1,5 milliard d'euros prévu au paragraphe 3 de la résolution n° 21 de l'assemblée générale du 28 mai 2021. ^(d) Montant s'imputant sur le plafond de 500 millions d'euros prévu au paragraphe 4 de la résolution n° 22 de l'assemblée générale du 28 mai 2021.				

Pour rappel, à noter qu'en sus de ces autorisations, reste en vigueur l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'assemblée générale du 28 mai 2019 (25^{ème} résolution) à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées, avec suppression du droit préférentiel de souscription. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 37 mois.

3.4 INTENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

Les membres du conseil d'administration de la Société ont fait part de leurs intentions comme suit, s'agissant de l'apport de leurs titres à l'Offre, étant précisé que ces informations ont été mises à jour depuis la publication de la Note en Réponse :

Nom	Fonction	Nombre d'Actions détenues au 31 mai 2021	Intention
Laurent Mignon	Président du conseil d'administration	363 835 ⁴	Apport à l'Offre de 106 790 actions ⁵
BPCE, représentée par Catherine Halberstadt	Administratrice	2 227 221 174	N/A ⁶
Alain Condaminas	Administrateur	1 000	Apport à l'Offre de 1 000 actions
Anne Lalou	Administratrice	1 000	Apport à l'Offre de 1 000 actions
Bernard Oppetit	Administrateur	1 000	Apport à l'Offre de 1 000 actions
Catherine Leblanc	Administratrice	1 000	Apport à l'Offre de 1 000 actions
Catherine Pariset	Administratrice	1 000	Apport à l'Offre de 1 000 actions
Christophe Pinault	Administrateur	1 093	Apport à l'Offre de 1 093 actions
Daniel de Beaurepaire	Administrateur	1 000	Apport à l'Offre de 1 000 actions
Diane de Saint Victor	Administratrice	1 000	Apport à l'Offre de 1 000 actions
Dominique Duband	Administrateur	1 616	Apport à l'Offre de 1 616 actions
Nicolas de Tavernost	Administrateur	1 000	Apport à l'Offre de 1 000 actions
Nicole Etchegoïnberry	Administratrice	1 112	Apport à l'Offre de 1 112 actions
Philippe Hourdain	Administrateur	1 000	Apport à l'Offre de 1 000 actions
Sylvie Garcelon	Administratrice	1 000	Apport à l'Offre de 1 000 actions

3.5 COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Le conseil d'administration de Natixis du 28 mai 2021 a coopté Monsieur Dominique Garnier en qualité d'administrateur Il remplace Monsieur Alain Condaminas, démissionnaire, à compter du 29 mai

⁴ Dont 20.345 actions en cours d'acquisition.

⁵ Monsieur Laurent Mignon détient 257 045 actions indisponibles pour lesquelles un contrat de liquidité pourra être conclu avec BPCE.

⁶ Madame Catherine Halberstadt détient 1 097 actions qu'elle entend apporter à l'Offre.

2021, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

IV. COMMUNIQUE DE PRESSE ET DONNEES FINANCIERES DIFFUSES DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

Les communiqués de presse diffusés depuis la publication du Document d'Enregistrement Universel sont reproduits en **Annexe 1** (*Communiqués de presse diffusés depuis la publication du Document d'Enregistrement Universel*) du présent document.

Ces communiqués de presse diffusés par la Société sont les suivants :

15 mars 2021	Le Conseil d'administration de Natixis recommande à l'unanimité aux actionnaires d'apporter leurs titres à l'offre
14 avril 2021	Offre publique de BPCE : le conseil d'administration de Natixis confirme à l'unanimité sa recommandation
26 avril 2021	Nominations au sein du comité exécutif de Natixis
6 mai 2021	Résultats du premier trimestre 2021
12 mai 2021	Mise à disposition de l'amendement au Document d'enregistrement universel 2020
25 mai 2021	Communiqué relatif à l'augmentation de capital consécutive à l'attribution gratuite d'actions ordinaires de Natixis aux membres du comité de direction générale de la société Natixis
2 juin 2021	Dominique Garnier nommé administrateur de Natixis
2 juin 2021	Communication de Natixis

Ces communiqués sont également disponibles sur le site internet de la Société (www.natixis.com) sous les rubriques « *Pressroom* » et « *Données et Publications Financières* ».

La prochaine communication financière de la Société devrait intervenir le 3 août 2021 avec la publication des résultats de la Société au titre du deuxième trimestre de l'année 2021.

V. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A NATIXIS

« J'atteste que le présent document qui a été déposé le 2 juin 2021 et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédant l'ouverture de l'offre publique, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par son instruction n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique initiée par BPCE, visant les actions de Natixis. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Nicolas Namias
Directeur Général de Natixis

Annexe 1

Communiqués de presse diffusés depuis la publication du Document d'Enregistrement Universel

1. Le Conseil d'administration de Natixis recommande à l'unanimité aux actionnaires d'apporter leurs titres à l'offre

[voir ci-joint]

Paris, le 15 mars 2021

Le Conseil d'administration de Natixis recommande à l'unanimité aux actionnaires d'apporter leurs titres à l'offre publique initiée par BPCE

Le Conseil d'administration de Natixis s'est réuni ce jour afin de rendre, conformément à la réglementation applicable, son avis motivé sur l'offre publique initiée par BPCE S.A. visant les c. 29,4% du capital de Natixis qu'elle ne détient pas¹ au prix de 4 euros par action Natixis (dividende attaché).

Ayant pris connaissance des travaux du Comité *ad hoc* et des conclusions du cabinet Ledouble, agissant en qualité d'expert indépendant, dont le rapport conclut que les termes de l'offre de BPCE sont équitables pour les actionnaires de Natixis, le Conseil d'administration de Natixis a rendu à l'unanimité un avis motivé favorable sur l'offre en considérant que celle-ci est dans l'intérêt de Natixis, ses actionnaires et ses salariés.

Le Conseil d'administration recommande ainsi aux actionnaires de Natixis d'apporter leurs titres à l'offre de BPCE.

Catherine Pariset, présidente du Comité *ad hoc*, a déclaré : « *Le Comité reconnaît pleinement l'intérêt stratégique de l'opération et s'est assuré, au cours de ses travaux, en étroite liaison avec le cabinet Ledouble en sa qualité d'expert indépendant, et au vu de l'analyse multicritères conduite par ce dernier, que l'offre de BPCE était équitable pour les parties prenantes.* »

Nicolas Namias, directeur général de Natixis, a par ailleurs indiqué : « *Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'offre de BPCE. Ce projet nous permettra notamment d'accroître nos capacités d'investissement et constituera ainsi l'opportunité d'accélérer le développement des métiers de Natixis au bénéfice de nos clients et nos collaborateurs, en France et dans le monde.* »

Conformément aux articles 231-16 et 231-26 du règlement général de l'AMF, les principaux éléments du projet de note d'information de BPCE et du projet de note en réponse de Natixis, ainsi que leurs modalités de mise à disposition, ont chacun fait l'objet d'un communiqué de la part de BPCE et Natixis.

Le projet de note en réponse est disponible sur le [site Internet de Natixis](https://www.natixis.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

L'offre, le projet de note d'information et le projet de note en réponse restent soumis à l'examen de l'AMF qui appréciera leur conformité aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

¹ Sur la base du capital social émis et entièrement libéré au 1^{er} mars 2021

À propos de Natixis

Natixis est un établissement financier français de dimension internationale spécialisé dans la gestion d'actifs et de fortune, la banque de financement et d'investissement, l'assurance et les paiements. Filiale du Groupe BPCE, 2^e acteur bancaire en France à travers ses réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne, Natixis compte plus de 16 000 collaborateurs dans 36 pays. Elle accompagne et conseille sa propre clientèle d'entreprises, d'institutions financières et d'investisseurs institutionnels, ainsi que les clients des réseaux du Groupe BPCE. Cotée à la Bourse de Paris, Natixis dispose d'une structure financière solide avec un total fonds propres CET1 en Bâle 3⁽¹⁾ de 12,1 milliards d'euros, un ratio CET1 Bâle 3⁽¹⁾ à 11,6% et des notations long terme de qualité (Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch Ratings : A+).

⁽¹⁾ Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois sans mesures transitoires

Chiffres au 31 décembre 2020

Contacts

Relations investisseurs

Damien Souchet

Noémie Louvel

investorelations@natixis.com

+33 1 58 55 41 10

+33 1 78 40 37 87

Relations presse

Daniel Wilson

Sonia Dilouya

Vanessa Stephan

press@communication.natixis.com

+33 1 58 19 10 40

+33 1 58 32 01 03

+33 1 58 19 34 16

www.natixis.com



Nos informations sont certifiées par la technologie blockchain.

Vérifiez l'authenticité de ce communiqué de presse sur www.wiztrust.com.

2. *Offre publique de BPCE : le conseil d'administration de Natixis confirme à l'unanimité sa recommandation*

[voir ci-joint]

Paris, le 14 avril 2021

Offre publique de BPCE : le conseil d'administration de Natixis confirme à l'unanimité sa recommandation

Le conseil d'administration de Natixis réuni ce jour a pris connaissance de la décision de BPCE de proposer le prix de 4 euros par action Natixis après détachement du dividende de 0,06€ dont le versement sera soumis à l'assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2021 et, sur avis du comité ad hoc, a confirmé à l'unanimité son avis motivé sur l'offre publique initiée par BPCE recommandant ainsi aux actionnaires de Natixis d'apporter leurs titres.

Conformément aux articles 231-16 et 231-26 du règlement général de l'AMF, les principaux éléments du projet de note d'information de BPCE et du projet de note en réponse de Natixis, ainsi que leurs modalités de mise à disposition, ont chacun fait l'objet d'un communiqué de la part de BPCE et Natixis.

Le projet de note en réponse est disponible sur le [site Internet de Natixis](https://www.natixis.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

L'offre, le projet de note d'information et le projet de note en réponse restent soumis à l'examen de l'AMF qui appréciera leur conformité aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

À propos de Natixis

Natixis est un établissement financier français de dimension internationale spécialisé dans la gestion d'actifs et de fortune, la banque de financement et d'investissement, l'assurance et les paiements. Filiale du Groupe BPCE, 2^e acteur bancaire en France à travers ses réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne, Natixis compte plus de 16 000 collaborateurs dans 36 pays. Elle accompagne et conseille sa propre clientèle d'entreprises, d'institutions financières et d'investisseurs institutionnels, ainsi que les clients des réseaux du Groupe BPCE. Cotée à la Bourse de Paris, Natixis dispose d'une structure financière solide avec un total fonds propres CET1 en Bâle 3⁽¹⁾ de 12,1 milliards d'euros, un ratio CET1 Bâle 3⁽¹⁾ à 11,6% et des notations long terme de qualité (Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch Ratings : A+).

⁽¹⁾ Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois sans mesures transitoires
Chiffres au 31 décembre 2020

Contacts

Relations investisseurs

Damien Souchet
Noémie Louvel

investorelations@natixis.com
+33 1 58 55 41 10
+33 1 78 40 37 87

Relations presse

Daniel Wilson
Sonia Dilouya
Vanessa Stephan

press@communication.natixis.com
+33 1 58 19 10 40
+33 1 58 32 01 03
+33 1 58 19 34 16

www.natixis.com



Nos informations sont certifiées par la technologie blockchain.
Vérifiez l'authenticité de ce communiqué de presse sur www.wiztrust.com.

3. Nominations au sein du comité exécutif de Natixis

[voir ci-joint]

Paris, le 26 avril 2021

Nominations au sein du comité exécutif de Natixis

Natixis annonce les nominations suivantes au sein de son comité exécutif à compter du 30 avril 2021 :

- **Banque de grande clientèle** : **Bénédicte de Giafferri**, responsable mondiale de real assets, **Fabrice Croppi**, responsable mondial d'investment banking, et **Michael Haize**, responsable mondial de global markets ;
- **Natixis Wealth Management** : **Audrey Koenig**, directrice générale ;
- **Natixis Assurances** : **Christophe Izart**, nommé directeur général du métier assurances de personnes à compter du 30 avril 2021.

Bénédicte de Giafferri débute sa carrière en 2003 chez Dexia Crédit Local. Bénédicte rejoint la Banque Européenne d'Investissements en 2009 puis Natixis en 2010 au sein des financements d'infrastructures à Paris. En 2013 elle devient responsable des financements d'infrastructures pour la France, l'Allemagne et le Bénélux, puis est nommée, en 2019, co-responsable des financements d'infrastructures pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA). Elle est nommée responsable mondiale des financements d'infrastructures & énergie en septembre 2020 puis prend ses fonctions actuelles de responsable mondiale de real assets en janvier 2021.

Fabrice Croppi débute sa carrière en 1987 à la Société Générale dans le département ECM et est nommé, en 1988, conseiller économique auprès du ministre français de la stratégie. En 1991, il devient rédacteur en chef adjoint du magazine The European. En 1992, il rejoint le Crédit Lyonnais (aujourd'hui Crédit Agricole CIB) où il est successivement responsable adjoint du centre d'affaires des grands clients corporates, directeur de Clinvest M&A, et managing director de l'ingénierie financière. Fabrice rejoint la Banque de grande clientèle de Natixis en 2005 pour monter le département d'ingénierie financière, au sein des financements structurés. Il est nommé responsable mondial des financements stratégiques et d'acquisition en 2010 puis prend ses fonctions actuelles de responsable mondial d'investment banking en janvier 2021.

Michael Haize débute sa carrière en 1990 à la Société Générale comme responsable de corporate options & equity derivatives marketing. En 1993, il rejoint JP Morgan à Paris, puis à Londres, où il est successivement responsable de markets & derivatives en France puis responsable de la syndication eurobond. En 2001, il rejoint Deutsche Bank à Londres comme responsable de debt capital markets & derivatives France, puis co-responsable de debt capital markets & derivatives FIG & SSA pour l'Europe et enfin responsable des marchés de capitaux et du corporate banking à Paris. Il rejoint Natixis en 2017 comme responsable mondial de debt capital markets. En juin 2020, il est nommé responsable mondial du trading de taux et change au sein de l'activité global markets de la Banque de grande clientèle de Natixis puis prend ses fonctions actuelles de responsable mondial de global markets en janvier 2021.

Audrey Koenig débute sa carrière en 1997, en tant que conseillère en gestion de patrimoine à la Banque Populaire, puis comme banquier privé au CIC. En 2001, Audrey intègre la Banque Privée Saint Dominique, devenue Banque Privée 1818 puis Natixis Wealth Management en 2017. Elle y exerce successivement les postes de banquier privé (de 2001 à 2011), directrice du développement en gestion de fortune (de 2011 à 2013), directrice de la gestion de fortune (de 2014 à 2019) et directrice générale déléguée (de 2019 à 2021), et prend ses fonctions actuelles de directrice générale en mars 2021. Audrey Koenig est également administratrice de l'implantation luxembourgeoise de Natixis Wealth Management, de VEGA Investment Managers, de Massena Partners et de Mirova.

Christophe Izart débute sa carrière en 2003 au sein de l'Inspection générale des finances, avant de rejoindre l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) en tant que commissaire contrôleur

des assurances. Il est nommé en 2008 directeur des risques techniques d'AG2R La Mondiale. Il intègre Generali France en 2011, où il prend successivement la direction des activités d'inventaire et de planification, puis de contrôle de gestion et pilotage des fonds propres. Christophe Izart était depuis 2017 directeur général délégué du métier assurances de personnes de Natixis Assurances, en charge du domaine performance et risques.

À propos de Natixis

Natixis est un établissement financier français de dimension internationale spécialisé dans la gestion d'actifs et de fortune, la banque de financement et d'investissement, l'assurance et les paiements. Filiale du Groupe BPCE, 2^e acteur bancaire en France à travers ses réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne, Natixis compte plus de 16 000 collaborateurs dans 36 pays. Elle accompagne et conseille sa propre clientèle d'entreprises, d'institutions financières et d'investisseurs institutionnels, ainsi que les clients des réseaux du Groupe BPCE. Cotée à la Bourse de Paris, Natixis dispose d'une structure financière solide avec un total fonds propres CET1 en Bâle 3⁽¹⁾ de 12,1 milliards d'euros, un ratio CET1 Bâle 3⁽¹⁾ à 11,6% et des notations long terme de qualité (Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch Ratings : A+).

⁽¹⁾ Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois sans mesures transitoires

Chiffres au 31 décembre 2020

Contacts presse

Sonia Dilouya
+33 1 58 32 01 03
sonia.dilouya@natixis.com

Vanessa Stephan
+33 1 58 19 34 16
vanessa.stephan@natixis.com

www.natixis.com



Nos informations sont certifiées par la technologie blockchain.
Vérifiez l'authenticité de ce communiqué de presse sur www.wiztrust.com.

4. Résultats du premier trimestre 2021

[voir ci-joint]

Paris, le 06 mai 2021

Résultats 1T21

Des fondations établies pour le plan stratégique 2024

Résultat net 1T21 publié à +225 M€ (-204 M€ au 1T20) et +239 M€ en sous-jacent¹ (-81 M€ au 1T20)

RoTE 1T21 sous-jacent¹ à 10,4%

Ratio CET1 Bâle 3 fully-loaded² à 11,6%, +330 pb au-dessus des exigences réglementaires

ACTIVITÉ DES MÉTIERS

PNB SOUS-JACENT¹ DES MÉTIERS : 2,1 MD€ AU 1T21, EN PROGRESSION DE +21% SUR UN AN

Gestion d'actifs et de fortune : croissance de l'activité et progression des encours

PNB sous-jacent¹ hors H2O AM en progression de +11% sur un an (stable incluant H2O AM) grâce notamment à une progression des commissions de gestion et des revenus financiers

Actifs sous gestion de NIM en hausse de +3% sur le trimestre à 1 153 Md€³

Collecte nette sur produits long-terme en Gestion d'actifs de ~6 Md€³ au 1T21 principalement portée par les affiliés Nord-Américains avec notamment un retour à une collecte nette positive chez Harris. Collecte nette sur produits long terme supérieure à 20 Md€³ sur les douze derniers mois

BGC : développement continu de l'activité et coût du risque en amélioration

PNB sous-jacent¹ en hausse de +38% sur un an (+9% hors effets marquage de dividende et XvA du 1T20). Croissance des revenus portée à la fois par les activités de Global markets et de Global finance

Coefficient d'exploitation sous-jacent¹ en amélioration à 58,6% au 1T21 (1T20 à 78,0%) grâce à un effet ciseaux positif

Coût du risque bénéficiant d'un environnement favorable au 1T21 mais restant élevé à 52 pb des encours

RoE sous-jacent¹ à 12,3% au 1T21

Assurance : activité commerciale et résultats solides

Hausse du PNB sous-jacent¹ de +5% sur un an au 1T21 avec un effet ciseaux positif

RoE sous-jacent¹ à ~30% au 1T21

Assurance vie⁴ : croissance des encours de +4% sur le trimestre à 75,7 Md€ (dont 27% en unités de compte)

Paievements : croissance des revenus et investissement

PNB sous-jacent¹ en progression de +4% sur un an au 1T21 malgré les mesures de restriction liées au COVID-19 en France

RoE sous-jacent¹ à 10,6% au 1T21 tout en continuant à investir pour un développement pérenne

SITUATION FINANCIÈRE

Résultat net sous-jacent¹ à +239 M€ au 1T21 (+225 M€ en vision publiée) vs. -81 M€ au 1T20 (-204 M€ en vision publiée). RoTE sous-jacent¹ à 10,4% au 1T21

Ratio CET1 Bâle 3 FL² à 11,6% au 31 mars 2021 (en ligne avec son niveau du 4T20), s'établissant +330 pb au-dessus des exigences réglementaires

« Natixis enregistre au premier trimestre 2021 des performances qui confirment la dynamique positive engagée depuis le second semestre 2020 ; les transformations réalisées au cours des derniers mois continuent de porter leurs fruits et permettent aux métiers de Natixis de s'inscrire dans une trajectoire de développement pérenne.

Ces résultats constituent une base solide pour entamer le plan stratégique 2021-2024 dans de bonnes conditions, et permettre aux quatre métiers de Natixis de poursuivre leur croissance dans le cadre du projet de simplification et développement présenté par le Groupe BPCE en février dernier.

Je salue l'engagement exceptionnel de toutes nos équipes, pleinement mobilisées durant cette crise sans précédent, au service de nos clients pour contribuer à la réussite d'une relance durable. »

Nicolas Namias, directeur général de Natixis

Les chiffres de l'année 2020 ont été retraités des évolutions de normes appliquées et de l'évolution de l'organisation interne de la Gestion d'actifs et de fortune à partir du 1^{er} janvier 2021 (voir note méthodologique). ¹ Hors éléments exceptionnels. Hors éléments exceptionnels et hors IFRIC 21 pour le calcul du coefficient d'exploitation, RoE et RoTE
² Voir note méthodologique ³ Hors H2O AM (~18 Md€ d'encours au 31 mars 2021) ⁴ Hors traité de réassurance avec CNP

RÉSULTATS DU 1T21

Le 06 mai 2021, le conseil d'administration a examiné les résultats de Natixis du 1^{er} trimestre 2021.

M€	1T21 retraité	1T20 retraité	1T21 vs. 1T20 retraité	1T21 dont sous- jacent	1T20 dont sous- jacent	1T21 vs. 1T20 sous- jacent	1T21 sous- jacent incl. H2O	1T20 sous- jacent incl. H2O	1T21 vs. 1T20 sous- jacent incl. H2O
Produit net bancaire	2 073	1 655	25%	2 049	1 638	25%	2 068	1 733	19%
dont métiers	2 037	1 693	20%	2 052	1 700	21%	2 071	1 795	15%
Charges	-1 659	-1 560	6%	-1 614	-1 557	4%	-1 628	-1 579	3%
Résultat brut d'exploitation	414	95	x4.4	435	81	x5.4	440	153	x2.9
Coût du risque	- 92	- 193		- 92	- 193		- 92	- 193	
Résultat net d'exploitation	323	- 98	NR	344	- 113	NR	349	- 40	NR
Mise en équivalence et autres	6	- 8		6	6		4	6	
Résultat avant impôt	328	- 107	NR	349	- 107	NR	353	- 34	NR
Impôt	- 95	1		- 100	5		- 102	- 9	
Intérêts minoritaires	- 10	- 10		- 11	- 10		- 12	- 39	
Résultat net - pdg excl. Coface & H2O AM	224	- 116	NR	239	- 111	NR			
Contribution nette Coface	7	- 118		0	1		0	1	
Contribution nette H2O AM	- 6	29		0	29		0	0	
Résultat net - pdg incl. Coface & H2O AM	225	- 204	NR	239	- 81	NR	239	- 81	NR

Le **PNB sous-jacent** est en hausse de +25% sur un an (+19% en incluant H2O AM) avec une base de comparaison favorable du fait de divers éléments, directement ou indirectement liés au contexte COVID-19 ayant impacté le 1T20 (effets de marquage du portefeuille de seed-money, effets de marquage des dividendes sur Equity et ajustements XvA - voir page 12). Tous les métiers présentent une croissance de leurs revenus, avec la BGC en hausse de +38% sur un an, la Gestion d'actifs et de fortune à +11% sur un an, l'Assurance à +5% sur un an et les Paiements à +4% sur un an.

Les **charges sous-jacentes** sont en hausse de +4% sur un an, découlant de la croissance des revenus et de ses impacts sur les charges variables. Le **coefficient d'exploitation sous-jacent**¹ de Natixis atteint 72,3% au 1T21 (85,2% au 1T20).

Le **coût du risque sous-jacent** s'améliore de trimestre à trimestre et sur un an, mais reste toutefois au-dessus de son niveau normalisé (voir ci-dessous pour les expositions aux secteurs sensibles). Exprimé en points de base des encours de crédit (hors établissements de crédit), le **coût du risque sous-jacent des métiers** s'établit à 52 pb au 1T21.

Le **résultat net part du groupe ajusté de l'impact IFRIC 21 et hors éléments exceptionnels s'élève à 353 M€ au 1T21. En intégrant les éléments exceptionnels (-14 M€ net d'impôt au 1T21) et l'impact IFRIC 21 (+114 M€ au 1T21), le résultat net part du groupe publié au 1T21 s'établit à 225 M€.**

Le **RoTE sous-jacent**¹ de Natixis s'établit à 10,4% au 1T21 hors impact IFRIC 21 (vs. 0,8% au 1T20).

À titre indicatif, l'exposition de Natixis au secteur **Pétrole et Gaz** s'élève au 31/03/2021 à ~10,2 Md€ d'EAD (*Exposure At Default*) nette² (~60% Investment Grade) dont ~0,7 Md€ sur les producteurs indépendants et les sociétés de services américains plus sensibles/vulnérables à la variation des cours des matières premières. L'exposition de Natixis au secteur **Aviation** s'élève au 31/03/2021 à ~3,8 Md€ d'EAD nette², est très diversifiée sur près d'une trentaine de pays (dont aucun n'ayant un poids supérieur à 25% des expositions), sécurisée à hauteur de >90% et pour majorité Investment Grade. L'exposition de Natixis au secteur **Tourisme** s'élève au 31/03/2021 à ~2,1 Md€ d'EAD nette, principalement sur la région EMEA et est essentiellement constituée de leaders de l'industrie.

¹ Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors IFRIC 21 ² Périmètres Energy & Natural Resources + Real Assets



RÉSULTATS 1T21

Éléments exceptionnels

M€		1T21	1T20
Variation de change des TSS en devises (PNB)	Hors pôles	39	24
Provision pour litige (PNB)	BGC	- 15	0
Contribution au fond de solidarité Assurance (PNB)	Assurance	0	- 7
Coûts d'investissement TEO (Charges)	Métiers & Hors pôles	- 28	0
Stratégie immobilière et autres (Charges)	Métiers & Hors pôles	- 17	- 3
Défaut du Liban sur la participation ADIR Assurance (Mises en équivalence)	Assurance	0	- 14
Changement de valeur de MEE sur Coface (Contribution nette Coface)	Coface	7	- 7
Moins-value sur Coface (Contribution nette Coface)	Coface	0	- 112
Variation de change H2O AM (Contribution nette H2O AM)	H2O AM	- 6	0
Impact sur impôt		5	- 4
Impact sur intérêts minoritaires		1	0
Impact total en Résultat net - pdg		(14)	- 123

Détail des coûts d'investissement TEO par métier

M€	1T21	1T20
AWM	- 6	0
BGC	- 7	0
Assurance	0	0
Paiement	- 1	0
Hors pôles	- 14	0
Impact sur les charges	- 28	0

Stratégie immobilière et autres : - 14M€ dans le Hors Pôle et -3M€ dans les Paiements au 1T21 et principalement du Hors Pôle 1T20.

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 3

Gestion d'actifs et de fortune

M€	1T21	1T20	1T21 vs. 1T20	1T21 vs. 1T20 FX constant
Produit net bancaire	755	680	11%	17%
dont Gestion d'actifs ¹	689	615	12%	19%
dont NIE	25	24	4%	4%
dont Gestion de fortune	41	41	1%	1%
Charges	- 581	- 559	4%	9%
Résultat brut d'exploitation	174	121	44%	58%
Coût du risque	- 2	1		
Mise en équivalence/autres	0	- 2		
Résultat avant impôt	172	119	44%	
Coefficient d'exploitation ²	76.4%	81.7%	-5.3pp	
RoE après impôt ²	10.4%	9.1%	1.3pp	

Gestion d'actifs et de fortune incluant H2O AM

M€	1T21	1T20	1T21 vs. 1T20
Produit net bancaire	773	774	0%
dont Gestion d'actifs ¹	707	710	0%
dont NIE	25	24	4%
dont Gestion de fortune	41	41	1%
Charges	-594	-581	2%
Résultat brut d'exploitation	179	193	-7%
Coût du risque	-2	1	
Mise en équivalence/autres	-2	-2	
Résultat avant impôt	175	192	-9%

Le RBE sous-jacent du pôle progresse de +44% sur un an au 1T21. Le PNB sous-jacent de la Gestion d'actifs (AM) hors commissions de surperformance est en hausse +10% sur un an au 1T21, principalement porté par les commissions de gestion et les revenus financiers. **Les commissions de surperformance de l'AM** atteignent 18 M€ au 1T21 contre 3 M€ au 1T20 (hors H2O AM) et proviennent principalement de Loomis. La contribution nette au PNB des affiliés nord-américains et européens est en hausse sur un an. **Les charges sous-jacentes du pôle** sont en hausse de +4% sur un an au 1T21 (effet ciseaux positif), incluant une baisse de -4% des charges autres que de personnel en AM.

Les marges de l'AM hors commissions de surperformance et hors H2O AM atteignent ~23 pb au 1T21 et ~37 pb hors Ostrum AM (-0,7 pb QoQ). Les marges se situent à ~34 pb pour les affiliés en Amérique du Nord et à ~39 pb pour les affiliés en Europe hors Ostrum AM (dont les marges sont à ~3 pb).

Les encours de l'AM³ sont en hausse de +3% sur le trimestre à 1 153 Md€ avec une collecte nette positive et des effets marché (+9 Md€) ainsi que change/autres (+22 Md€) également positifs. Une amélioration de la performance des fonds est à noter sur le 1T21 avec ~75% des fonds classés dans les deux premiers quartiles à 3 ans et ~85% à 5 ans (dont ~30% dans le premier décile). **La collecte nette sur produits long-terme de l'AM³** atteint ~6 Md€ au 1T21, portée par les affiliés nord-américains sur les stratégies *fixed income* et *equity* (collecte nette positive chez Harris Associates en provenance de clients institutionnels, encours dépassant les 115 Md\$ à fin mars 2021). La collecte est stable chez les affiliés européens avec une tendance positive sur les stratégies ESG et les actifs privés, compensant une décollecte sur les actifs assurantiers. La collecte nette sur produits long-terme atteint plus de 20 Md€ sur les 12 derniers mois, notamment soutenue par les plateformes de distribution US et Internationale.

¹ Asset management incluant le Private equity ² Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC 21 ³ Europe incluant Dynamic Solutions et Vega IM, excluant H2O AM (18 Md€ AuM au 31/03/2021). US incluant WCM IM

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 3

Banque de grande clientèle

M€	1T21	1T20	1T21 vs. 1T20	1T21 vs. 1T20 FX constant
Produit net bancaire	940	680	38%	43%
PNB hors desk CVA/DVA/autres	929	733	27%	31%
Charges	- 576	- 559	3%	6%
Résultat brut d'exploitation	364	121	x3.0	x3.3
Coût du risque	- 81	- 194		
Mise en équivalence/autres	3	2		
Résultat avant impôt	286	- 70	NR	
Coefficient d'exploitation ¹	58.6%	78.0%	-19.4pp	
RoE après impôt ¹	12.3%	-1.9%	14.2pp	

Le **PNB sous-jacent** de la Banque de grande clientèle affiche une hausse de +38% sur un an au 1T21, notamment du fait d'une faible base de comparaison avec un 1T20 ayant été impacté par les annulations de dividendes et les effets XvA. En retraitant ces éléments, le PNB sous-jacent serait en hausse de +9% sur un an.

Global markets : les revenus **FICT** atteignent 330 M€ au 1T21, en hausse vs. 4T20 mais en baisse par rapport au 1T20, sous les effets combinés d'une plus faible contribution de la Trésorerie et de l'activité Change ayant bénéficié de la forte volatilité des marchés à la fin du 1^{er} trimestre 2020. Forte croissance de l'activité **Crédit**. Les revenus **Equity** atteignent 167 M€ au 1T21 grâce à des conditions de marché favorables et au rebond de l'activité commerciale, notamment au sein des réseaux du Groupe BPCE.

Global finance : les revenus atteignent 336 M€ au 1T21, en hausse de +13% sur un an, portés principalement par un surcroît de revenus de portefeuille générés à la fois auprès de *Corporates* ainsi qu'en *Real assets* et *Infrastructure*.

Investment banking/M&A : les revenus d'**Investment banking** bénéficient d'une très bonne activité obligataire (DCM) en hausse au 1T21. Les revenus de l'activité **M&A** sont en revanche en baisse sur un an en regard d'un bon 1T20.

Le **coefficient d'exploitation sous-jacent¹** atteint 58,6% au 1T21 (78,0% sur 1T20) avec un effet ciseau positif en dépit de coûts variables en hausse reflétant la performance du trimestre.

Le **coût du risque sous-jacent** s'améliore, bénéficiant d'un environnement favorable au 1T21, mais demeure toujours à des niveaux élevés avec des provisions provenant notamment des secteurs Tourisme et Aviation.

Le **RoE¹ sous-jacent** à 12,3% sur 1T21.

¹ Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC 21

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 3

Assurance

M€	1T21	1T20	1T21 vs. 1T20
Produit net bancaire	240	229	5%
Charges	- 138	- 134	4%
Résultat brut d'exploitation	102	95	7%
Coût du risque	0	0	
Mise en équivalence/autres	2	3	
Résultat avant impôt	104	99	6%
Coefficient d'exploitation ¹	52.7%	51.9%	0.8pp
RoE après impôt ¹	33.0%	33.3%	-0.3pp

Le PNB sous-jacent de l'Assurance progresse de +5% sur un an au 1T21.

Les charges sous-jacentes sont en hausse de +4% sur un an au 1T21 pour un effet ciseaux positif de +1 pp. Le coefficient d'exploitation sous-jacent¹ s'élève à 52,7% au 1T21, en légère hausse par rapport au 1T20 (51,9%). Le RBE sous-jacent est quant à lui en croissance de +7% sur un an au 1T21.

Le RoE sous-jacent¹ atteint 33,0% au 1T21, en ligne avec les niveaux du 1T20 (33,3%) et de 2020 (33,2%).

Indicateurs commerciaux²

La collecte brute en Assurance vie atteint **3,5 Md€** et la collecte nette **2,3 Md€ au 1T21**, en hausse vs. 1T20 grâce au dynamisme commercial observé en janvier/février (+18% sur un an). Les encours atteignent 75,7 Md€ à fin mars 2021 (+4% sur le trimestre) dont 27% sous la forme de contrats en **unités de compte** (37% de la collecte brute).

Concernant l'Assurance dommages, le ratio combiné s'établit à 92,8% au 1T21 (+2,5 pp sur un an). Le taux d'équipement est à 28,7% (+0,8 pp sur le trimestre) pour les Banques Populaires et à 32,1% (+0,6 pp sur le trimestre) pour les Caisses d'Epargne.

¹ Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC 21 ² Hors traité de réassurance avec CNP

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 3

Paiements

M€	1T21	1T20	1T21 vs. 1T20
Produit net bancaire	117	113	4%
Charges	- 102	- 93	10%
Résultat brut d'exploitation	15	20	-26%
Coût du risque	0	2	
Mise en équivalence/autres	0	0	
Résultat avant impôt	14	21	-32%
Coefficient d'exploitation ¹	86.9%	81.9%	4.9pp
RoE après impôt ¹	10.6%	15.7%	-5.1pp

Le PNB sous-jacent est en hausse de +4% sur un an au 1T21, malgré les restrictions liées au contexte sanitaire en France :

- **Payment Processing & Solutions** : le PNB est en hausse de +6% sur un an au 1T21 avec un nombre de transactions de compensation cartes en hausse de +2% par rapport au 1T20. Les transactions sans contact représentent ~45% des transactions au 1T21, en hausse sur un an (~31% au 1T20). Croissance des transactions de paiement instantané (x2,1 vs. 1T20) ;
- **Digital : PayPlug** a bénéficié de son positionnement auprès des petits/moyens commerçants (volumes d'affaires multipliés par 2,1 sur un an au 1T21) avec une accélération notable observée auprès des réseaux du Groupe BPCE (volumes d'affaires multipliés par 4,7 sur un an au 1T21). **Dalenys** a continué d'observer une croissance de son volume d'affaires, à +30% sur un an au 1T21 ;
- **Benefits** : les volumes d'émissions sur les activités *Reward* titres cadeaux sont en progression de +17% sur un an au 1T21 et de +23% sur l'activité chèques restaurant. Confirmation de l'inflexion observée sur l'activité de **Comitéo** reflétant les récents succès commerciaux. Renforcement des synergies et des activités par l'acquisition de **Jackpot** offrant une API permettant de générer et distribuer des cartes *e-gift* d'un grand nombre d'enseignes à la demande.

Le coefficient d'exploitation sous-jacent¹ s'élève à 86,9% au 1T21 (81,9% au 1T20) avec un maintien des investissements au service d'un développement pérenne et ce, malgré un ralentissement temporaire de la croissance des revenus.

Le RoE sous-jacent¹ atteint 10,6% au 1T21 (15,7% en 1T20).

¹ Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC 21

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 3

Hors pôles

M€	1T21	1T20	1T21 vs. 1T20
Produit net bancaire	- 3	- 62	
Charges	- 217	- 214	2%
FRU	- 135	- 163	-17%
Other	- 82	- 51	
Résultat brut d'exploitation	- 220	- 276	-20%
Coût du risque	- 8	- 2	
Mise en équivalence/autres	1	2	
Résultat avant impôt	- 227	- 275	-18%

Le PNB sous-jacent du Hors pôles est quasi-nul au 1T21, enregistrant une amélioration vs. un 1T20 qui avait été négativement impacté par un effet FVA (*Funding Value Adjustments*) de -71 M€ faisant suite à la dégradation des conditions de marché en mars 2020.

Les charges sous-jacentes sont marginalement en hausse sur un an vs. une base 1T20 relativement basse et avec une réduction de la contribution au FRU.

Le RBE sous-jacent est en amélioration vs. 1T20.



STRUCTURE FINANCIÈRE

Bâle 3 fully-loaded¹

Au 31 mars 2021, le **ratio CET1 Bâle 3 fully-loaded** de Natixis s'établit à 11,6%.

- **Les fonds propres CET1 Bâle 3 fully-loaded** s'élèvent à 12,3 Md€
- **Les RWA Bâle 3 fully-loaded** s'élèvent à 105,7 Md€

Principaux impacts 1T21 sur le ratio CET1 :

- +34 pb liés à la capacité bénéficiaire
- -11 pb liés à l'impact IFRIC21
- -11 pb liés au provisionnement du dividende 2021 (sur la base d'un taux de distribution de 60%)
- -8 pb liés aux RWA/autres

Au 31 mars 2021, les ratios Bâle 3 fully-loaded de Natixis s'établissent à 13,2% pour le Tier 1 et 15,2% pour le Total capital.

Proforma des impacts réglementaires estimés sur 2021 liés à TRIM Banks et SA-CCR (-20 pb d'impact cumulé post actions de mitigation) et de l'impact lié à la cession de la participation de Natixis dans H2O AM à hauteur de 50,01% (+10 pb), le ratio CET1 Bâle 3 fully-loaded de Natixis s'établirait à 11,5%.

Bâle 3 phasé, y compris résultat et dividendes de l'exercice¹

Au 31 mars 2021, les ratios Bâle 3 phasés de Natixis y compris résultat et dividendes de l'exercice s'établissent à 11,6% pour le CET1, 13,4% pour le Tier 1 et 15,6% pour le Total capital.

- Les fonds propres Common Equity Tier 1 s'élèvent à 12,3 Md€ et les fonds propres Tier 1 à 14,2 Md€
- Les RWA de Natixis s'élèvent à 105,7 Md€ et se décomposent en :
 - risque de crédit : 71,0 Md€
 - risque de contrepartie : 7,5 Md€
 - risque de CVA : 1,7 Md€
 - risque de marché : 12,5 Md€
 - risque opérationnel : 13,0 Md€

Actif net comptable par action

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 19,6 Md€ au 31 mars 2021, dont 2,0 Md€ de titres hybrides (TSS) inscrits en capitaux propres à la juste valeur (hors plus-value de reclassement).

Au 31 mars 2021, l'actif net comptable par action ressort à **5,48€** pour un nombre d'actions, hors actions détenues en propre, égal à 3 155 441 451 (le nombre total d'actions étant de 3 157 903 032). L'actif net tangible par action (déduction des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles) s'établit à **4,24€**. Après prise en compte du provisionnement du dividende 2021 au taux de distribution de 60%, l'actif net tangible par action s'établit à **4,18€**.

Ratio de levier¹

Au 31 mars 2021, le **ratio de levier** s'établit à 4,4%.

Ratio global d'adéquation des fonds propres

L'excédent en fonds propres du conglomérat financier (ratio global d'adéquation des fonds propres) au 31 mars 2021 est estimé à près de 2,9 Md€.

¹ Voir note méthodologique

ANNEXES

Précisions méthodologiques :

Les résultats au 31/03/2021 ont été examinés par le conseil d'administration du 06/05/2021.

Les éléments financiers au 31/03/2021 sont présentés conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Les séries trimestrielles de l'année 2020 ont été mises à jour des évolutions de normes adoptées pour la communication financière du 1er trimestre 2021 et de l'évolution de l'organisation interne de la Gestion d'actifs et de fortune à partir du 1er janvier 2021 :

Evolution des normes appliquées :

- Le taux de rémunération analytique des fonds propres alloués aux métiers a été revu à la baisse, afin de refléter la baisse des taux d'intérêts souverains de long terme aux Etats-Unis et en Europe, et en retenant toujours une référence de taux sur 10 ans moyennés sur longue période ;
- Les taux d'allocation analytique des charges de structure des fonctions holding de Natixis vers les pôles ont été revus en fonction d'une analyse récente des ressources allouées par les différentes fonctions support vers les métiers.

Ces évolutions des normes de gestion sont neutres pour les comptes consolidés de Natixis, mais ont un impact au niveau de chaque pôle et du hors pôles, en PNB (pour le premier point) et en charges (pour le second). **Par ailleurs, le calcul du RoTE de Natixis est ajusté en neutralisant les gains et pertes latents ou différés enregistrés en capitaux propres (comme c'est déjà le cas pour le calcul du RoE de Natixis).**

Évolution de l'organisation interne de la Gestion d'actifs et de fortune :

Au cours du premier trimestre 2021, un protocole d'accord a été signé portant sur la cession des 50,01% du capital de H2O AM détenus par Natixis au management de la société de gestion.

Les séries trimestrielles de l'année 2020 ont été retraitées en isolant la contribution de H2O AM en bas du compte de résultat, les différents soldes intermédiaires de gestion (PNB, charges ...) étant ainsi désormais présentés hors contribution de H2O AM. Par ailleurs, la contribution de H2O AM aux résultats 2021 de Natixis sera limitée à la constatation de la variation des écarts liés à la conversion EUR/GBP, qui sera classée en élément exceptionnel (voir page 3).

Performances des métiers mesurées en Bâle 3 :

- Les performances des métiers de Natixis sont présentées dans un cadre réglementaire Bâle 3. Les actifs pondérés Bâle 3 sont appréciés sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013 (y compris traitement en compromis danois pour les entités éligibles).
- **Le RoTE de Natixis** est calculé en considérant au numérateur le résultat net part du groupe duquel sont déduits les coupons sur les TSS (l'économie d'impôt y afférent étant déjà comptabilisée en résultat à la suite de la mise en application de l'amendement à la norme IAS 12). Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres part du groupe moyens en IFRS, après distribution des dividendes¹, dont sont exclus les dettes hybrides moyennes, les immobilisations incorporelles moyennes et les écarts d'acquisition moyens et en neutralisant les gains et pertes latents ou différés enregistrés en capitaux propres.
- **Le RoE de Natixis** est calculé en considérant au numérateur le résultat net part du groupe duquel sont déduits les coupons sur les TSS (l'économie d'impôt y afférent étant déjà comptabilisée en résultat à la suite de la mise en application de l'amendement à la norme IAS 12). Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres part du groupe moyens en IFRS, après distribution des dividendes¹, dont sont exclus les dettes hybrides moyennes et en neutralisant les gains et pertes latents ou différés enregistrés en capitaux propres.
- **Le RoE des pôles métiers** est calculé sur la base des fonds propres normatifs auxquels sont ajoutés les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles relatives au pôle. L'allocation de capital aux métiers de Natixis s'effectue sur la base de 10,5% de leurs actifs pondérés moyens en Bâle 3. Les métiers bénéficient de la rémunération des fonds propres normatifs qui leurs sont alloués.

Actif net comptable : calculé en considérant les capitaux propres part du Groupe (déduction faite des propositions de distribution de dividendes arrêtées par le conseil d'administration soumises au vote de l'assemblée générale¹), retraités des hybrides et de la plus-value liée au reclassement des hybrides en capitaux propres. L'actif net comptable tangible est corrigé des écarts d'acquisition des mises en équivalence, des écarts d'acquisitions retraités et des immobilisations incorporelles retraités ci-après :

¹ La proposition de dividende au titre de l'année 2020 est déduite de l'actif net comptable et de l'actif net tangible. Pour le calcul du RoE et du RoTE de Natixis, le dividende FY21 provisionné, basé sur un taux de distribution de 60%, est aussi déduit.

M€	31/03/2021
Écarts d'acquisition	3 596
Retraitement impôt différé passif du pôle AWM & autres	- 333
Écarts d'acquisition retraités	3 263

M€	31/03/2021
Immobilisations incorporelles	662
Retraitement impôt différé passif du pôle AWM & autres	- 7
Immobilisations incorporelles retraitées	655

Réévaluation de la dette senior propre : composante « risque de crédit émetteur » valorisée à partir d'une méthode approchée d'actualisation des cash flows futurs, contrat par contrat, utilisant des paramètres tels que courbe des taux de swaps et spread de réévaluation (basé sur la courbe *reoffer* BPCE). Adoption de la norme IFRS 9 le 22 novembre 2016 autorisant l'application anticipée des dispositions relatives au risque de crédit propre dès l'exercice clos le 31/12/2016.

Capital et ratios phasés y compris résultat et dividendes de l'exercice : Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois, avec mesures transitoires. **Présentation incluant les résultats de l'exercice et les dividendes¹ déclarés au titre de ce même exercice.**

Capital et ratios fully-loaded : Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois, sans mesures transitoires. **Présentation incluant les résultats de l'exercice, nets de dividendes¹ déclarés au titre de ce même exercice.**

Ratio de levier : le calcul s'effectue selon les règles de l'acte délégué, sans mesures transitoires (présentation incluant les résultats de l'exercice en cours, nets de dividendes¹) et avec hypothèse de renouvellement des émissions subordonnées non éligibles en Bâle 3 par des instruments éligibles. Les opérations de financement sur titres traitées avec des chambres de compensation sont compensées en application des principes posés par IAS32, sans prise en compte des critères de maturité et devises. Ratio présenté après annulation des opérations avec les affiliés, en attente d'autorisation de la BCE.

Éléments exceptionnels : les données et commentaires de cette présentation sont basés sur les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers retraités des éléments comptables exceptionnels détaillés en page 3 de ce communiqué de presse. Les données et commentaires qualifiés de « **sous-jacents** » excluent ces éléments exceptionnels. Les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers incluant ces éléments sont en annexes de ce communiqué de presse.

Retraitement de l'impact IFRIC 21 : le coefficient d'exploitation, le RoE et le RoTE hors impact IFRIC 21 au 1T21 se calculent en prenant en compte ¼ du montant des taxes et cotisations annuelles soumises à cette norme de comptabilisation.

Capacité bénéficiaire : résultat net part du groupe retraité des éléments exceptionnels et de l'impact IFRIC 21.

Charges : somme des charges générales d'exploitation et des dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

IAS 12 : à compter du 3^e trimestre 2019, en application de l'amendement à la norme IAS 12 : impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux coupons sur les TSS précédemment enregistrée dans les réserves consolidées est désormais comptabilisée au compte de résultat sur la ligne impôt sur les bénéfices.

¹ La proposition de dividende au titre de l'année 2020 est déduite, de même que le dividende FY21 provisionné, basé sur un taux de distribution de 60%.

Natixis - Consolidé (retraité)

M€	1T20	2T20	3T20	4T20	1T21	1T21 vs. 1T20
Produit net bancaire	1 655	1 544	1 738	2 239	2 073	25%
Charges	-1 560	-1 282	-1 371	-1 558	-1 659	6%
Résultat brut d'exploitation	95	261	367	681	414	x4.4
Coût du risque	- 193	- 289	- 210	- 159	- 92	
Mises en équivalence	- 8	1	2	- 1	5	
Gains ou pertes sur autres actifs	0	4	2	1	0	
Variation de valeur écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	
Résultat avant impôt	- 107	- 23	161	522	328	NR
Impôt	1	- 2	- 57	- 130	- 95	
Intérêts minoritaires	- 10	- 8	- 9	- 24	- 10	
Résultat net - pdg excl. Coface & H2O AM	- 116	- 33	94	367	224	NR
Contribution nette Coface	- 118	- 27	- 41	- 7	7	
Contribution nette H2O AM	29	3	- 14	- 38	- 6	
Résultat net - pdg incl. Coface & H2O AM	- 204	- 57	39	323	225	NR

Les chiffres sont retraités tel qu'expliqué en note méthodologique. Un tableau de passage entre les chiffres retraités et la vision comptable est disponible en page 13.

Tableau récapitulatif des principaux impacts COVID-19 au 2020 (hors éléments classés en exceptionnels)

M€		1T20	2T20	3T20	4T20	2020
Produit net bancaire		- 288	- 106	59	107	- 226
Effets marquage portefeuille seed money	Gestion d'actifs	- 32	- 17	18	60	30
- listé		- 34	25	16	30	36
- non-listé		2	- 42	3	31	- 6
Effets marquage de dividende sur les produits Equity	BGC	- 130	- 143	1	- 11	- 283
Impact CVA/DVA	BGC	- 55	1	26	43	16
Impact FVA	Hors pôles	- 71	53	14	15	10
Coût du risque	BGC	- 115	- 210	- 190	- 95	- 610
Impact total en résultat avant impôt		- 403	- 316	- 131	12	- 836
CET1 capital		- 507	342	104	336	275
OCI		- 389	299	70	294	274
PVA		- 118	43	34	42	1
Risk-weighted assets (Md€)		3.2	6.7	-4.4	-0.5	4.9
RWA Crédit		1.7	0.9	-0.6	0.2	2.1
- tirages sur lignes de crédit existantes et nouvelles lignes ³		1.7	0.4	-0.4	0.0	1.7
- Prêts Garantis par l'Etat ³		0.0	0.5	-0.2	0.2	0.4
RWA Marché		1.0	6.0	-3.4	-1.7	1.9
RWA CVA		0.5	-0.2	-0.4	1.0	0.9
Total impact CET1 ratio (pb)		-90 pb	-40 pb	60 pb	20 pb	-45 pb



Tableau de passage entre les données de gestion et comptables

1T20

M€	1T20 sous-jacent	Eléments exceptionnels	1T20 retraité	Retraitement Coface	Retraitement H2O	1T20 publié
Produit Net bancaire	1 638	17	1 655	0	95	1 750
Charges	-1 557	- 3	-1 560	0	- 22	-1 582
Résultat brut d'exploitation	81	14	95	0	73	167
Coût du risque	- 193	0	- 193	0	0	- 193
Mise en équivalence	6	- 14	- 8	- 6	0	- 14
Gain ou pertes sur autres actifs	0	0	0	- 112	0	- 112
Résultat avant impôt	- 107	0	- 107	- 118	73	- 152
Impôt	5	- 4	1	0	- 14	- 13
Intérêts minoritaires	- 10	0	- 10	0	- 29	- 39
Résultat net - pdg excl. Coface & H2O AM	- 111	- 4	- 116	- 118	29	
Contribution nette Coface	1	- 119	- 118	118	0	0
Contribution nette H2O AM	29	0	29	0	- 29	0
Résultat net - pdg incl. Coface & H2O AM	- 81	- 123	- 204	0	0	- 204

1T21

M€	1T21 sous-jacent	Eléments exceptionnels	1T21 retraité	Retraitement Coface	Retraitement H2O	1T21 publié
Produit Net bancaire	2 049	24	2 073	0	19	2 092
Charges	-1 614	- 45	-1 659	0	- 14	-1 673
Résultat brut d'exploitation	435	- 21	414	0	5	419
Coût du risque	- 92	0	- 92	0	0	- 92
Mise en équivalence	5	0	5	7	0	13
Gain ou pertes sur autres actifs	0	0	0	0	- 8	- 7
Résultat avant impôt	349	- 21	328	7	- 3	333
Impôt	- 100	5	- 95	0	- 2	- 96
Intérêts minoritaires	- 11	1	- 10	0	- 2	- 11
Résultat net - pdg excl. Coface & H2O AM	239	- 15	224	7	- 6	
Contribution nette Coface	0	7	7	- 7	0	0
Contribution nette H2O AM	0	- 6	- 6	0	6	0
Résultat net - pdg incl. Coface & H2O AM	239	- 14	225	0	0	225

Bilan comptable - IFRS 9

Actif (Md€)	31/03/2021	31/12/2020
Caisse, banques centrales, CCP	42,1	30,6
Actifs financiers à la juste valeur par résultat ¹	207,1	210,4
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	13,0	13,2
Prêts et créances ¹	113,5	112,6
Instruments de dettes au coût amorti	1,9	1,9
Placements des activités d'assurance	114,1	112,7
Actifs non courants destinés à être cédés	0,3	0,7
Comptes de régularisation et actifs divers	7,5	6,8
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0,7	0,9
Valeurs immobilisées	1,9	1,9
Écarts d'acquisition	3,6	3,5
Total	505,7	495,3

Passif (Md€)	31/03/2021	31/12/2020
Banques centrales, CCP	0,0	0,0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat ¹	202,2	208,5
Dettes envers les EC et la clientèle ¹	129,2	114,2
Dettes représentées par un titre	33,9	35,7
Dettes sur actifs destinés à être cédés	0,1	0,1
Comptes de régularisation et passifs divers	8,1	7,8
Provisions techniques des contrats d'assurance	107,0	104,2
Provisions pour risques et charges	1,7	1,6
Dettes subordonnées	3,9	3,9
Capitaux propres	19,6	19,2
Intérêts minoritaires	0,2	0,2
Total	505,7	495,3

¹ Y compris dépôts de garanties et appels de marges



Natixis - Contribution par pôle au 1T21

M€	AWM	BGC	Assurance	Paiements	Hors pôles	1T21 retraité
Produit net bancaire	755	925	240	117	36	2 073
Charges	- 587	- 583	- 138	- 103	- 248	-1 659
Résultat brut d'exploitation	168	342	102	14	- 211	414
Coût du risque	- 2	- 81	0	0	- 8	- 92
Résultat net d'exploitation	166	261	102	14	- 220	323
Mise en équivalence et autres	0	3	2	0	1	6
Résultat avant impôt	166	264	104	14	- 219	328
					Impôt	-95
					Intérêts minoritaires	-10
					Résultat net - pdg excl. Coface & H2O AM	224
					Contribution nette de Coface	7
					Contribution nette de H2O AM	-6
					Résultat net - pdg incl. Coface & H2O AM	225

Gestion d'actifs et de fortune

M€	1T20	2T20	3T20	4T20	1T21	1T21 vs. 1T20
Produit net bancaire	680	684	720	1 012	755	11%
<i>Gestion d'actifs¹</i>	639	648	681	952	713	12%
<i>Gestion de fortune</i>	41	36	40	61	41	1%
Charges	- 559	- 529	- 565	- 685	- 587	5%
Résultat brut d'exploitation	121	155	156	327	168	39%
Coût du risque	1	- 11	- 10	- 7	- 2	
Résultat net d'exploitation	121	144	146	320	166	37%
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	
Autres	- 2	- 3	- 1	- 1	0	
Résultat avant impôt	119	141	145	320	166	39%
Coefficient d'exploitation	82.2%	77.3%	78.4%	67.7%	77.7%	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	81.7%	77.5%	78.6%	67.8%	77.2%	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	14.0	14.1	14.4	14.1	14.2	1%
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	4 604	4 623	4 602	4 585	4 560	-1%
RoE après impôt ² (en Bâle 3)	8.9%	8.5%	6.8%	15.4%	9.4%	
RoE après impôt ² (en Bâle 3 hors impact IFRIC 21)	9.1%	8.4%	6.7%	15.3%	9.6%	

¹ Asset management incluant le Private equity et NIE

² Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10,5% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles


Banque de grande clientèle

M€	1T20	2T20	3T20	4T20	1T21	1T21 vs. 1T20
Produit net bancaire	680	511	695	885	925	36%
<i>Global markets</i>	277	103	272	420	490	77%
<i>FIC-T</i>	365	277	213	250	315	-14%
<i>Equity</i>	- 33	- 175	33	127	167	NR
<i>Desk CVA/DVA</i>	- 56	1	25	43	7	
<i>Global finance</i> ¹	298	321	321	343	336	13%
<i>Investment banking</i> ²	103	99	93	126	96	-7%
<i>Autres</i>	2	- 12	8	- 3	4	
Charges	- 559	- 478	- 512	- 556	- 583	4%
Résultat brut d'exploitation	121	33	183	330	342	x2.8
Coût du risque	- 194	- 275	- 199	- 152	- 81	
Résultat net d'exploitation	- 73	- 242	- 16	178	261	NR
Mises en équivalence	2	2	2	3	3	
Autres	0	0	0	0	0	
Résultat avant impôt	- 70	- 240	- 13	181	264	NR
Coefficient d'exploitation	82.2%	93.5%	73.7%	62.8%	63.1%	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	78.0%	95.4%	75.0%	63.8%	60.3%	
RWA (Bâle 3) - en Md€	65.4	69.2	65.4	69.7	71.2	9%
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	6 757	7 120	7 171	6 942	7 571	12%
RoE après impôt ³ (en Bâle 3)	-3.2%	-9.9%	-0.6%	7.6%	10.4%	
RoE après impôt ³ (en Bâle 3 hors impact IFRIC 21)	-1.9%	-10.3%	-1.0%	7.2%	11.4%	

¹ Incluant Coficiné ² Incluant M&A

³ Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10,5% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles


Assurance

M€	1T20	2T20	3T20	4T20	1T21	1T21 vs. 1T20
Produit net bancaire	222	229	221	233	240	8%
Charges	- 134	- 116	- 117	- 123	- 138	4%
Résultat brut d'exploitation	88	113	104	110	102	16%
Coût du risque	0	0	0	0	0	
Résultat net d'exploitation	88	113	104	110	102	16%
Mises en équivalence	- 11	- 2	- 1	- 4	2	
Autres	0	0	0	0	0	
Résultat avant impôt	77	111	103	106	104	35%
Coefficient d'exploitation	60.2%	50.8%	52.8%	52.9%	57.6%	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	53.6%	52.9%	55.0%	55.0%	52.7%	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	7.6	7.6	8.1	8.8	8.9	17%
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	965	896	893	941	1 021	6%
RoE après impôt ¹ (en Bâle 3)	21.0%	34.6%	32.4%	31.1%	29.7%	
RoE après impôt ¹ (en Bâle 3 hors impact IFRIC 21)	25.3%	33.0%	30.9%	29.6%	33.0%	

¹ Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10,5% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles



Paielements

M€	1T20	2T20	3T20	4T20	1T21	1T21 vs. 1T20
Produit net bancaire	113	85	117	115	117	4%
Charges	- 93	- 94	- 97	- 102	- 103	11%
Résultat brut d'exploitation	19	- 9	20	13	14	-28%
Coût du risque	2	0	0	1	0	
Résultat net d'exploitation	21	- 9	20	14	14	-35%
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	0	
Résultat avant impôt	21	- 9	20	14	14	-35%
Coefficient d'exploitation	82.8%	110.5%	83.0%	88.6%	88.1%	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	82.2%	110.8%	83.2%	88.8%	87.5%	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	1.1	1.2	1.1	1.1	1.1	-5%
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	391	403	414	405	413	6%
RoE après impôt ¹ (en Bâle 3)	15.1%	-5.9%	13.6%	9.3%	9.6%	
RoE après impôt ¹ (en Bâle 3 hors impact IFRIC 21)	15.5%	-6.0%	13.4%	9.1%	10.1%	

EBITDA *standalone*

Hors éléments exceptionnels²

M€	1T20	2T20	3T20	4T20	1T21
Produit net bancaire	113	85	117	115	117
Charges	-93	-91	-96	-99	-102
Résultat brut d'exploitation - Natixis publié excl. éléments exceptionnels	20	-6	21	16	15
Ajustements analytiques sur produit net bancaire	-0	-1	-1	-1	-1
Ajustements sur charges de structure	5	4	4	4	5
Résultat brut d'exploitation - vision standalone	24	-2	25	19	19
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	4	4	5	5	5
EBITDA - vision standalone	28	2	30	24	24

EBITDA = Produit net bancaire (-) Charges générales d'exploitation. Vision standalone excluant éléments analytiques et charges de structure

¹ Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10,5% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles

² Voir page 3


Hors Pôles

M€	1T20	2T20	3T20	4T20	1T21	1T21 vs. 1T20
Produit net bancaire	- 39	34	- 15	- 6	36	
Charges	- 216	- 65	- 81	- 92	- 248	15%
FRU	- 163	- 2	0	0	- 135	-17%
Autres	- 53	- 63	- 81	- 92	- 113	
Résultat brut d'exploitation	- 254	- 31	- 96	- 98	- 211	-17%
Coût du risque	- 2	- 4	- 1	- 1	- 8	
Résultat net d'exploitation	- 256	- 34	- 97	- 100	- 220	-14%
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	
Autres	2	7	3	2	1	
Résultat avant impôt	- 254	- 27	- 94	- 98	- 219	-14%
RWA (Bâle 3 - en Md€)	9.1	9.3	9.8	9.6	9.8	8%

Les RWA du Hors pôles du 1T21 incluent la contribution de la participation résiduelle de Natixis dans Coface



Compte de résultat 1T21 : passage des données hors éléments exceptionnels aux données publiées

M€	1T21 hors éléments exceptionnels	Variation de change des TSS en devises	Provision pour litiges	Coûts d'investis- sement TEO	Stratégie immobilière et autres	Changement valeur MEE Coface	Variation de change H2O AM	1T21 retraité
Produit Net bancaire	2 049	39	- 15					2 073
Charges	-1 614			- 28	- 17			-1 659
Résultat brut d'exploitation	435	39	- 15	- 28	- 17	0	0	414
Coût du risque	- 92							- 92
Mise en équivalence	5							5
Gain ou pertes sur autres actifs	0							0
Résultat avant impôt	349	39	- 15	- 28	- 17	0	0	328
Impôt	- 100	- 10	4	7	5			- 95
Intérêts minoritaires	- 11			1				- 10
Résultat net - pdg excl. Coface & H2O	239	29	- 11	- 20	- 13	0	0	224
Contribution nette Coface	0					7		7
Contribution nette H2O AM	0						- 6	- 6
Résultat net - pdg incl. Coface & H2O	239	29	- 11	- 20	- 13	7	- 6	225

Capital et structure financière au 1T21

Voir note méthodologique

Fully-loaded

Md€	31/03/2021
Capitaux propres part du groupe	19.6
Hybrides (incl. plus-value liée au reclassement des hybrides en capitaux)	- 2.1
Goodwill & incorporels	- 3.7
Impôts différés	- 0.7
Provision pour dividende	- 0.3
Autres déductions	- 0.6
CET1 capital	12.3
CET1 ratio	11.6%
Additional Tier 1 capital	1.7
Tier 1 capital	14.0
Tier 1 ratio	13.2%
Tier 2 capital	2.0
Total capital	16.0
Total capital ratio	15.2%
Risk-weighted assets	105.7

Phasé y compris résultat et dividendes de l'exercice

Md€	31/03/2021
CET1 capital	12.3
CET1 ratio	11.6%
Additional Tier 1 capital	1.9
Tier 1 capital	14.2
Tier 1 ratio	13.4%
Tier 2 capital	2.3
Total capital	16.4
Total capital ratio	15.6%
Risk-weighted assets	105.7

Impacts IFRIC 21 par pôle

Effet sur les charges

M€	1T20	2T20	3T20	4T20	1T21
AWM	- 4	1	1	1	- 4
BGC	- 28	9	9	9	- 25
Assurance	- 15	5	5	5	- 12
Paielements	- 1	0	0	0	- 1
Hors pôles	- 113	38	38	38	- 92
Total Natixis	- 161	54	54	54	- 133

Répartition des fonds propres normatifs et RWA au 31 mars 2021

Md€	RWA fin de période	% du total	Écarts d'acquisition & immo. incorporées 1T21	Fonds propres normatifs 1T21	RoE après impôt 1T21
AWM	14.2	15%	3.1	4.6	9.4%
BGC	71.2	75%	0.2	7.6	10.4%
Assurance	8.9	9%	0.1	1.0	29.7%
Paielements	1.1	1%	0.3	0.4	9.6%
TOTAL (excl. Hors pôles)	95.4	100%	3.7	13.6	

Ventilation des RWA - Md€

31/03/2021

Risque de crédit	71.0
Approche interne	59.5
Approche standard	11.5
Risque de contrepartie	7.5
Approche interne	6.6
Approche standard	0.9
Risque de marché	12.5
Approche interne	6.0
Approche standard	6.5
CVA	1.7
Risque opérationnel - Approche standard	13.0
Total RWA	105.7

Ratio de levier fully-loaded¹

Selon les règles de l'Acte délégué publié par la Commission européenne le 10 octobre 2014, après l'annulation des opérations avec les affiliés, en attente d'autorisation de la BCE

Md€	31/03/2021
Fonds propres Tier 1¹	14.3
Total bilan prudentiel	391.9
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	- 30.4
Ajustements au titre des opérations de financement sur titres ²	- 15.7
Autres opérations avec les affiliés	- 39.5
Expositions banques centrales	- 19.3
Engagements donnés	46.1
Ajustements réglementaires	- 4.9
Total exposition levier	328.1
Ratio de levier	4.4%

¹ Voir note méthodologique. Sans phase-in et avec hypothèse de remplacement des émissions subordonnées lorsqu'elles deviennent non éligibles

² Opérations de financement sur titres traitées avec des chambres de compensation compensées en application des principes posés par la norme IAS32, sans prise en compte des critères de maturité et devises



Actif net comptable au 31 mars 2021

Md€	31/03/2021
Capitaux propres part du groupe	19,6
Retraitement des hybrides	-2,0
Retraitement des plus-values des TSS	-0,1
Distribution	-0,2
Actif net comptable	17,3
Immobilisations incorporelles retraitées ¹	-0,7
Ecart d'acquisition retraités ¹	-3,3
Actif net comptable tangible²	13,4
€	
Actif net comptable par action	5,48
Actif net comptable tangible par action	4,24

Actif net comptable tangible par action de 4,18€ post provisionnement de dividende 2021 (sur base d'un taux de distribution de 60%)

Bénéfice par action au 1T21

M€	31/03/2021
Résultat net - part du groupe	225
Ajustement lié aux coupons sur TSS	- 27
Résultat net attribuable aux actionnaires	199
Bénéfice par action (€)	0.06

Nombre d'actions au 31 mars 2020

	31/03/2021
Nombre d'actions moyen sur la période hors actions détenues en propre	3 153 805 866
Nombre d'actions hors actions détenues en propre, fin de période	3 155 441 451
Nombre d'actions détenues en propre, fin de période	2 461 581

Résultat net attribuable aux actionnaires

M€	1T21
Résultat net - part du groupe	225
Ajustement lié aux coupons sur TSS	- 27
Numérateur RoE & RoTE Natixis	199

¹ Voir note méthodologique ² Actif net comptable tangible = actif net comptable - écarts d'acquisition - immobilisations incorporelles

RoTE¹

M€	31/03/2021
Capitaux propres part du groupe	19 595
Neutralisation des TSS	-2 122
Distribution provisionnée	- 308
Immobilisations incorporelles	- 655
Neutralisation des gains & pertes latents ou différés enregistrés en capitaux propres	- 561
Écarts d'acquisition	-3 263
Fonds propres RoTE fin de période	12 686
Fonds propres RoTE moyens 1T21	12 559
RoTE 1T21 annualisé non-ajusté de l'impact IFRIC21	6.3%
Impact IFRIC 21	114
RoTE 1T21 annualisé excl. IFRIC21	9.9%

RoE¹

M€	31/03/2021
Capitaux propres part du groupe	19 595
Neutralisation des TSS	-2 122
Distribution provisionnée	- 308
Neutralisation des gains & pertes latents ou différés enregistrés en capitaux propres	- 561
Fonds propres RoE fin de période	16 603
Fonds propres RoE moyens 1T21	16 453
RoE 1T21 annualisé non-ajusté de l'impact IFRIC21	4,8%
Impact IFRIC 21	114
RoE 1T21 annualisé excl. IFRIC21	7,6%

Encours douteux

Md€	31/12/2020	31/03/2021
Prêts à la clientèle bruts	69.3	69.6
- Stage 1+2	65.7	65.7
- Stage 3	3.6	3.9
Stock de provisions	1.4	1.5
% de prêts en Stage 3	5.2%	5.5%
Stock de provisions / Prêts à la clientèle bruts	2.0%	2.1%

¹ Voir note méthodologique.

**Avertissement**

Ce communiqué peut comporter des objectifs et des commentaires relatifs aux objectifs et à la stratégie de Natixis. Par nature, ces objectifs reposent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et non certains et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces objectifs qui sont soumis à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à Natixis, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de Natixis et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de Natixis, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements est incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats réels pourraient différer significativement de ceux qui sont impliqués dans les objectifs.

Les informations contenues dans ce communiqué, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que Natixis, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement ne sont donnés à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans ce communiqué. Ni Natixis ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de ce communiqué ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels il pourrait faire référence.

Les données présentes dans ce communiqué ne se sont pas auditées.

L'information financière de NATIXIS pour le premier trimestre de l'année 2021 est constituée du présent communiqué de presse et de la présentation attachée, disponible sur le site Internet www.natixis.com dans l'espace "Investisseurs & actionnaires".

ContactsRelations investisseurs

Damien Souchet

Noémie Louvel

investorelations@natixis.com

+33 1 58 55 41 10

+33 1 78 40 37 87

Relations presse

Daniel Wilson

Vanessa Stephan

Sonia Dilouya-Berthaut

press@communication.natixis.com

+33 1 58 19 10 40

+33 1 58 19 34 16

+33 1 58 32 01 03

www.natixis.com

Nos informations sont certifiées par la technologie blockchain.

Vérifiez l'authenticité de ce communiqué de presse sur www.wiztrust.com.

5. Mise à disposition de l'amendement au Document d'enregistrement universel 2020

[voir ci-joint]

Mise à disposition de l'amendement au Document d'enregistrement universel 2020

Paris, le 12 mai 2021

Natixis informe le public que l'amendement au Document d'enregistrement universel 2020 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 mai 2021 sous le n° D.21-0105-A01.

L'Amendement au Document d'enregistrement universel 2020 peut être consulté dans l'espace Communication Financière du site Internet de la Société (www.natixis.com > Nos investisseurs et actionnaires > Données et publications financières > Documents d'enregistrement universel / Documents de référence et Pilier III) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

6. Communiqué relatif à l'augmentation de capital consécutive à l'attribution gratuite d'actions ordinaires de Natixis aux membres du comité de direction générale de la société Natixis

[voir ci-joint]

Paris, le 25 mai 2021

**COMMUNIQUE RELATIF A L'AUGMENTATION DE CAPITAL
CONSECUTIVE A L'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS ORDINAIRES DE NATIXIS AUX MEMBRES
DU COMITE DE DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE NATIXIS**

—
PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS DE PERFORMANCE 2017

*Communiqué diffusé conformément
aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF, en application de l'article 1 paragraphes 4 i) et 5 g)
du Règlement européen (UE) n°2017/1129 en date du 14 juin 2017*

Code ISIN : FR0000120685

CADRE DE L'OPERATION

Autorisation de l'opération

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 24 mai 2016, dans sa dix-neuvième résolution a autorisé le conseil d'administration de la société Natixis (ci-après la « **Société** »), à procéder en une ou plusieurs fois à l'attribution gratuite d'actions nouvelles ou existantes de la Société, au profit de bénéficiaires appartenant aux catégories qu'il déterminera parmi les membres du personnel de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés, ou de mandataires sociaux.

Durée de l'autorisation conférée par l'assemblée générale

Trente-huit mois à compter de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 24 mai 2016.

Nombre maximum d'actions ordinaires Natixis pouvant être attribuées

Le nombre maximum d'actions pouvant être attribuées en vertu de la dix-neuvième résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 24 mai 2016 ne peut excéder 0,2 % du capital de la Société à la date de la décision d'attribution par le conseil d'administration, un sous-plafond de 0,03 % du capital social à la date d'attribution étant prévu pour les attributions aux dirigeants mandataires sociaux.

Décisions d'attribution

Le conseil d'administration du 23 mai 2017 a (i) décidé de procéder à l'attribution gratuite d'un nombre de 79 369 actions aux membres du comité de direction générale (en ce compris le directeur général en exercice à cette période) de la Société, dans les conditions définies aux articles L.225-197-1 et suivants¹ du Code de commerce, entraînant le cas échéant (si les conditions d'acquisition sont réunies à l'issue de la période d'acquisition) des augmentations de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission à l'issue de la période d'acquisition par l'émission des actions attribuées, (ii) arrêté la liste des bénéficiaires, (iii) fixé la durée des périodes d'acquisition et de conservation (iv) arrêté le Règlement du « Plan d'Attribution Gratuite d'Actions de Performance 2017 » (ci-après le « **Plan LTIP CDG 2017** »).

Principes de l'opération

Le conseil d'administration a décidé des attributions gratuites d'actions Natixis aux membres du comité de direction générale (ci-après les « **Bénéficiaires** »).

Les actions ne seront livrées qu'au terme de la période d'acquisition définie par le Plan LTIP CDG 2017 (ci-après la « **Période d'Acquisition** »), sous réserve que les conditions prévues par le Plan LTIP CDG 2017 soient respectées.

Les Bénéficiaires deviendront propriétaires des actions à l'issue des Périodes d'Acquisition sous réserve d'avoir rempli les conditions d'acquisition fixées par le Plan LTIP CDG 2017 (ci-après l'« **Acquisition Définitive** »).

¹ Dont certaines dispositions sont désormais codifiées aux articles L. 22-10-59 et L. 22-10-60 du Code de commerce.

A l'expiration de la Période d'Acquisition, les actions seront livrées aux Bénéficiaires, mais seront incessibles et devront être conservées pour partie par ces derniers durant une période définie par le conseil d'administration (ci-après la « **Période de Conservation** »).

Motifs des attributions gratuites d'actions

Le conseil d'administration a décidé de procéder à des attributions gratuites d'actions dans le cadre de la mise en place au sein de la Société de plans de rémunération à long terme à destination des membres du comité de direction générale de Natixis.

CARACTERISTIQUES DU PLAN D'ATTRIBUTION

Bénéficiaires et nombre d'actions attribuées par le conseil d'administration

Le conseil d'administration du 23 mai 2017 a décidé d'attribuer un nombre total de 79 369 actions de la Société au profit des Bénéficiaires concernés au titre du Plan LTIP CDG 2017.

Les actions attribuées gratuitement aux Bénéficiaires seront soit des actions nouvelles soit des actions existantes.

Durée de la Période d'Acquisition

Sous réserve du respect des conditions d'acquisition des actions décrites ci-après, les actions attribuées seront transférées en pleine propriété aux Bénéficiaires à l'issue de la Période d'Acquisition.

La Période d'Acquisition court à compter de la date d'attribution des actions par le conseil d'administration jusqu'au 22 mai 2021 inclus.

Conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-59 du Code de commerce, les droits résultants de l'attribution sont incessibles et intransmissibles jusqu'au terme de la Période d'Acquisition, sous réserve de certaines exceptions décrites dans le Plan LTIP CDG 2017.

Conditions d'Acquisition Définitive

Le transfert de la propriété des actions est soumis à la réalisation de certaines conditions particulières, dont :

- une condition de présence au sein de Natixis, d'une de ses filiales ou du Groupe BPCE pendant la Période d'Acquisition, sauf exceptions prévues par le Plan LTIP CDG 2017,
- l'atteinte des conditions de performance prévues par le Plan LTIP CDG 2017.

Durée de la Période de Conservation

Les actions seront soumises pour partie à une Période de Conservation obligatoire dans les conditions ci-dessous :

- 30% des actions qui seront livrées aux autres membres du comité de direction générale de la Société à l'échéance de la Période d'Acquisition, seront soumises à une obligation de conservation jusqu'à la cessation de leurs fonctions au sein du comité de direction générale de la Société.
- 30 % des actions qui seront livrées au directeur général à l'échéance de la Période d'Acquisition, seront soumises à une obligation de conservation jusqu'à la cessation de son mandat social de directeur général ou de toute autre fonction de direction au sein de la Société.

Droits attachés aux actions

A l'issue de la Période d'Acquisition, les actions livrées à chaque Bénéficiaire donneront droit à l'exercice des mêmes prérogatives que les autres actions ordinaires de la Société. Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et toutes les décisions des assemblées générales seront opposables aux Bénéficiaires.

Les Bénéficiaires seront titulaires du droit de participer aux assemblées générales et d'y voter, du droit de communication et du droit aux dividendes.

A l'issue de la Période d'Acquisition, les Bénéficiaires auront le droit de vendre les actions. Lors de la vente de ces actions, les Bénéficiaires devront respecter les règles de déontologie en vigueur au sein de Natixis et les restrictions prévues à l'article L. 22-10-59 du Code de commerce.

COTATION DES ACTIONS DEFINITIVEMENT ACQUISES

Acquisition définitive

Il a été décidé le 23 mai 2021 que les actions à acquérir définitivement au titre du Plan LTIP CDG 2017 seront des actions nouvelles.

Le montant nominal définitif de l'augmentation de capital de Natixis intervenu le 23 mai 2021 s'élève à 88 478,40 euros correspondant au nombre d'actions définitivement attribuées aux Bénéficiaires ayant rempli les conditions prévues par le Plan LTIP CDG 2017 (à savoir 55 299 actions définitivement acquises, multiplié par la valeur nominale d'une action de Natixis (à savoir, 1,60 euro).

La liste définitive de ces Bénéficiaires ainsi que le montant définitif de l'augmentation de capital et le nombre d'actions émises ont été arrêtés le 23 mai 2021.

L'article 3 des statuts de la Société relatif au capital social sera mis à jour en conséquence.

Demande d'admission sur Euronext Paris

Les nouvelles actions Natixis émises dans le cadre du Plan LTIP CDG 2017 feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Paris à compter du 23 mai 2021.

Mention spécifique

Les informations contenues dans ce document sont communiquées à titre d'information pour les Bénéficiaires et synthétisent les termes du règlement du Plan LTIP CDG 2017. En cas de divergence entre les informations contenues dans ce document et le règlement du Plan LTIP CDG 2017, ce dernier prévaudra.

Contact

Communication financière

Damien Souchet + 33 1 58.55.41.10

7. *Dominique Garnier nommé administrateur de Natixis*

[voir ci-joint]

Paris, le 02 juin 2021

Dominique Garnier nommé administrateur de Natixis

Le conseil d'administration de Natixis, réuni le 28 mai 2021, a coopté comme administrateur Dominique Garnier, directeur général de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, pour succéder à Alain Condaminas.

Dominique Garnier débute sa carrière en 1983 au sein de la Banque Populaire Anjou Vendée. Après un cursus à l'inspection générale du Groupe Banque Populaire entre 1992 et 1994, il rejoint le comité de direction de la Banque Populaire Anjou Vendée. En 2001, il participe à la création de la Banque Populaire Atlantique et il en est nommé directeur général adjoint en 2002.

En 2008, il prend les fonctions de directeur adjoint de la stratégie de la Banque Fédérale des Banques Populaires. En 2009, à la création du Groupe BPCE, il est nommé directeur de la coordination Banque Commerciale et devient membre du comité exécutif de BPCE.

Il est nommé en 2010 directeur général de la Banque Populaire du Sud-Ouest puis de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique en novembre 2011. En décembre 2018, Dominique Garnier devient membre du comité de direction générale de BPCE en charge du Pilotage du projet d'intégration des métiers Affacturage, Cautions et Garanties, Crédit-bail, Crédit à la consommation et activités de Titres puis en avril 2019, en charge des Solutions et Expertises financières. En mai 2021, Dominique Garnier est nommé directeur général de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne.

À propos de Natixis

Natixis est un établissement financier français de dimension internationale spécialisé dans la gestion d'actifs et de fortune, la banque de financement et d'investissement, l'assurance et les paiements. Filiale du Groupe BPCE, 2^e acteur bancaire en France à travers ses réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne, Natixis compte plus de 16 000 collaborateurs dans 36 pays. Elle accompagne et conseille sa propre clientèle d'entreprises, d'institutions financières et d'investisseurs institutionnels, ainsi que les clients des réseaux du Groupe BPCE. Cotée à la Bourse de Paris, Natixis dispose d'une structure financière solide avec un total fonds propres CET1 en Bâle 3⁽¹⁾ de 12,3 milliards d'euros, un ratio CET1 Bâle 3⁽¹⁾ à 11,6% et des notations long terme de qualité (Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch Ratings : A+).

⁽¹⁾ Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois sans mesures transitoires

Chiffres au 31 mars 2021

Contacts presse

Sonia Dilouya
+33 1 58 32 01 03
sonia.dilouya@natixis.com

Vanessa Stephan
+33 1 58 19 34 16
vanessa.stephan@natixis.com

www.natixis.com



Nos informations sont certifiées par la technologie blockchain.
Vérifiez l'authenticité de ce communiqué de presse sur www.wiztrust.com.

8. *Communication de Natixis*

[voir ci-joint]

Paris, le 2 juin 2021

Communication de Natixis

Faisant suite aux échanges avec les autorités réglementaires concernant le projet de cession par Natixis IM de sa participation dans H2O AM, Natixis IM et H2O AM indiquent poursuivre leurs travaux en vue d'amender le projet de transaction dans l'objectif de dénouer leur partenariat, tout en assurant une transition ordonnée dans l'intérêt des clients de H2O AM. Le marché sera tenu informé du nouveau calendrier de l'opération.

À propos de Natixis

Natixis est un établissement financier français de dimension internationale spécialisé dans la gestion d'actifs et de fortune, la banque de financement et d'investissement, l'assurance et les paiements. Filiale du Groupe BPCE, 2^e acteur bancaire en France à travers ses réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne, Natixis compte plus de 16 000 collaborateurs dans 36 pays. Elle accompagne et conseille sa propre clientèle d'entreprises, d'institutions financières et d'investisseurs institutionnels, ainsi que les clients des réseaux du Groupe BPCE. Cotée à la Bourse de Paris, Natixis dispose d'une structure financière solide avec un total fonds propres CET1 en Bâle 3⁽¹⁾ de 12,3 milliards d'euros, un ratio CET1 Bâle 3⁽¹⁾ à 11,6% et des notations long terme de qualité (Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch Ratings : A+).

⁽¹⁾ Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois sans mesures transitoires

Chiffres au 31 mars 2021

Contacts presse

Daniel Wilson
+33 1 58 19 10 40
daniel.wilson@natixis.com

Sonia Dilouya
+33 1 58 32 01 03
sonia.dilouya@natixis.com

Vanessa Stephan
+33 1 58 19 34 16
vanessa.stephan@natixis.com

www.natixis.com



Nos informations sont certifiées par la technologie blockchain.
Vérifiez l'authenticité de ce communiqué de presse sur www.wiztrust.com.